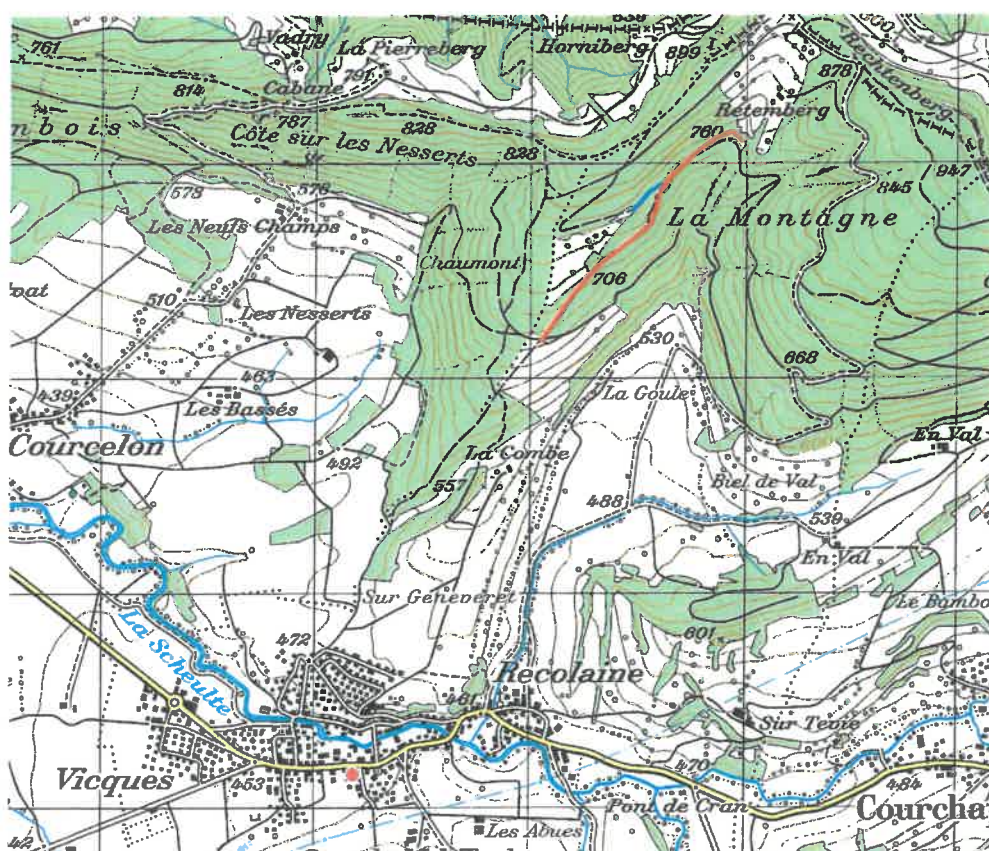


## **Conseil général du 15 mai 2018**

### **Rapport du Conseil communal**

## Discuter et voter un crédit de Fr. 75'000.-, sous déduction des subventions cantonales et fédérales, destiné à la réfection du chemin des Vions

La réfection du chemin des Vions consiste en la réalisation d'une desserte forestière au lieu-dit « Pré Derrière Montagne » à Vicques. La surface desservie par ce chemin est de 70 ha. L'exploitation de 450 m<sup>3</sup> de bois par année est envisagée. Le projet prévoit plus spécifiquement de réfectionner l'ancien chemin sur 1350 m<sup>2</sup> en l'élargissant pour répondre aux normes actuelles. Il permettra d'optimiser l'exploitation forestière au câble grue. Le nouveau chemin permettra également de desservir les pâturages du Pré Derrière et du Retemberg.



### Devis

Le projet global est devisé à Fr. 75'000.- et se détaille comme suit :

Construction du chemin	1350 m à	42.-	56'700.-
Amélioration pistes	300 m à	5.-	1'500.-
Concept desserte			5'000.-
Divers et imprévus			5'820.-
Projet et direction des travaux			5'820.-
<b>Total</b>			<b>74'840.-</b>

L'ouvrage pourra bénéficier d'une subvention cantonale et fédérale. Le taux de subvention est de 56 % des coûts, soit 42'000.-. Le solde sera financé par un prélèvement sur les fonds bourgeois.

#### **Préavis des autorités bourgeoises**

L'Assemblée bourgeoise du 27 novembre 2017 a émis un préavis favorable à la réalisation de ce projet.

#### **Préavis du Conseil communal**

Le Conseil communal donne un préavis favorable à la réalisation de ce projet qui a fait l'objet d'une révision du devis après le refus du Conseil général le 12 décembre 2017.

### **Procéder à la nomination d'un membre à la Commission d'école du Haut Val Terbi**

Lors de sa séance du 30 janvier 2018, le Conseil général a procédé à la nomination de deux membres à la commission d'école primaire du Haut Val Terbi.

Afin de compléter la représentation de la Commune à cette commission, dans d'attente de la révision des statuts de ce cercle scolaire, la nomination d'un 3<sup>e</sup> membre est requise.


La candidature de Madame Michelle Lachat de Corban est proposée.

#### **Préavis du Conseil communal**

Le Conseil communal donne un préavis favorable à la nomination de Mme Michelle Lachat en qualité de membre de la commission d'école du Haut Val Terbi

Vicques, le 26 avril 2018

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**



Michel Brahier  
Président



Catherine Comte  
Secrétaire